

Rapport du DFI sur l'utilisation des ressources par la fondation Promotion Santé Suisse en 2012

1 Contexte

11 Bases légales

La loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (RS 832.10 ; LAMal) prévoit, aux art. 19 et 20, la promotion active de la santé publique de la part des assureurs et des cantons. Cette mission a été confiée à la fondation Promotion Santé Suisse (ci-après la fondation), « dont le but est de stimuler, de coordonner et d'évaluer » les mesures de promotion de la santé (art. 19, al. 2, LAMal). Les activités de la fondation sont financées par les cotisations des personnes assurées selon la LAMal. Le montant des contributions, prélevées sur ces cotisations, est fixé chaque année par le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Conformément à l'art. 20, al. 2, LAMal, le DFI rend compte aux commissions compétentes des Chambres fédérales de l'utilisation de ces contributions.

2 Activités de la fondation en 2012

21 Avancement de la stratégie

La stratégie à long terme de la fondation (horizon 2018) a été approuvée le 19 janvier 2006 par le conseil de fondation. Elle se concentre, d'une part, sur l'objectif premier de la fondation, à savoir « Renforcer la promotion de la santé et la prévention » et, d'autre part, sur les deux axes prioritaires « Poids corporel sain » et « Santé psychique – stress ».

Les exposés ci-après s'appuient sur le rapport annuel 2012 publié par la fondation.

1. *Poids corporel sain*

En janvier 2012, douze cantons ont lancé la deuxième étape (2012-2015) des programmes d'action cantonaux pour un poids corporel sain. Six autres cantons devraient faire de même en 2013. Le rapport annuel 2012 présente en détail les engagements de la fondation en faveur de ces programmes.

Au total, près de 407 000 personnes ont participé aux 18 slowUp (journées découvertes sans autos) organisées dans différents cantons et régions de Suisse. Le thème de l'alimentation a, pour la première fois, été intégré dans les manifestations, axées à l'origine sur la mobilité : plus de la moitié des stands de restauration ont ainsi proposé de l'eau, des fruits et des légumes.

Le thème prioritaire « Buvez de l'eau » a débuté en avril 2012. Ce programme vise à encourager les enfants et les adolescents à boire de l'eau.

2. *Santé psychique – stress*

De concert avec des partenaires de l'économie et de la science, la fondation s'est engagée dans différents projets en faveur de la promotion de la santé en entreprise. L'accent a été mis sur le thème du stress.

L'année 2012 a par ailleurs été l'occasion pour l'OFSP, l'OFAS, le SECO et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) de poursuivre le développement du réseau Santé psychique.

3. *Renforcer la promotion de la santé et la prévention*

Par ailleurs, le fonds réservé aux projets novateurs a permis de soutenir, à hauteur de 1,037 millions de francs, 61 projets menés par des associations et des fondations d'utilité publique. La plupart d'entre eux concernent l'âge, la santé psychique ainsi que la promotion du dialogue et la promotion de la santé.

22 **Changement au conseil de fondation**

En 2012, les changements suivants ont eu lieu au sein du conseil de fondation. Fin mars, M. Joachim Eder, conseiller d'Etat du canton de Zoug, a quitté ses fonctions au sein du conseil de fondation en raison de l'incompatibilité entre ses deux mandats. Il a été remplacé par M. Guido Graf, conseiller d'Etat du canton de Lucerne. Ces deux changements ont été confirmés par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations. M^{me} Heidi Hanselmann, conseillère d'Etat du canton de St-Gall, préside le conseil de fondation depuis juillet 2012.

3 **Utilisation des ressources en 2012 : examen des comptes**

Les contributions annuelles, d'un montant de 2,40 francs par assuré, ont permis de générer 17,654 millions de francs de recettes nettes (après déduction de la TVA) en 2012 (2011 : 17,492 millions de francs). Par ailleurs, la commercialisation de produits et de prestations de services (p. ex., le label *Friendly Work Space*) a permis de générer des recettes supplémentaires de près de 532 000 francs (2010 : 207 000 francs).

Les charges affectées aux projets et aux programmes se sont élevées, quant à elles, à 16,597 millions de francs (2012 : 15,079 millions). Elles ont donc augmenté de 10,4 %.

La position du bilan « Engagements sur projets en cours » comprend les prestations réalisées par des partenaires de projets durant l'année sous revue mais qui n'ont pas encore été facturées (5,121 millions de francs ; année précédente : 2,866 millions). Par ailleurs, la fondation a déjà pris des engagements pour les années 2013 à 2016 à hauteur de près de 12,682 millions de francs. Plus de 80 % de cette somme sera affecté à des projets concernant l'objectif prioritaire « Poids corporel sain », en particulier les PAC.

Depuis 2010, toutes les dépenses liées à un projet, soit également les frais de personnel, ont été inscrites par projet.

Pour 2012, les variations suivantes sont à signaler pour les différentes unités d'imputation par rapport à l'année précédente :

- Gestion des impacts/gestion des connaissances : augmentation de près de 308 000 francs à 1,333 million de francs ;
- Promotion de la santé et prévention : baisse de près de 192 000 francs à 1,4702 million de francs ;
- Projets novateurs : augmentation de 205 000 francs à 1,254 million de francs ;
- Poids corporel sain : baisse de plus de 240 000 francs à 5,787 millions de francs ;
- Santé psychique – stress : hausse de 790 000 francs à 4,066 millions de francs ;
- Communication : augmentation de 648 000 francs à 2,686 millions de francs.

En 2012, les frais administratifs se sont élevés à 1,544 million de francs (soit environ 1,65 % de moins que l'année précédente), dont près de 800 000 francs ont été consacrés au poste « Personnel/ressources humaines ». Par rapport à l'année précédente, ce montant est resté stable. Il comprend non seulement les frais de salaire de l'administration et les indemnités des membres du conseil de fondation, mais également les frais de formation et de formation continue de tous les collaborateurs.

Par rapport à 2011, l'ensemble des frais de personnel a de nouveau augmenté (+2,5 %), passant à 5,184 millions de francs (année précédente : 5,058 millions de francs). Au 31 décembre 2012, la fondation employait 39 personnes au total, soit 33,1 postes équivalent plein-temps.

En 2012, les charges totales se sont élevées à 18,326 millions de francs et ont donc augmenté de 1,517 million de francs par rapport à l'année précédente (16,809 millions). Cette hausse est notamment due à l'intensification des mesures et des dépenses introduites après 2011, au cours de la première année du 2^e cycle de la stratégie.

Avec une perte de près de 73 000 francs, le résultat d'exploitation 2012 s'avère équilibré. Les réserves, qui se traduisent par des liquidités de 13,246 millions de francs, ont augmenté de plus de 2,556 millions de francs par rapport à l'année précédente. Cette hausse est principalement due à l'importance des engagements sur les projets en cours (cf. ci-dessus) au début du nouvel exercice comptable.

4 Conclusions et perspectives

41 Mise en œuvre de la stratégie

Les documents soumis à l'autorité de surveillance sur la planification stratégique pluriannuelle ainsi que sur la planification opérationnelle annuelle de la fondation permettent de relever que la fondation est en bonne voie dans la mise en œuvre de la stratégie, notamment pour les deux axes prioritaires « Poids corporel sain » et « Santé psychique – Stress ». L'année 2012 a marqué le début du 2^e cycle stratégique (2012 - 2015). En adaptant l'orientation stratégique, les domaines santé psychique/stress, communication et gestion des impacts/gestion des connaissances ont fait l'objet d'une attention plus marquée, ce qui a entraîné davantage de mesures et, partant, des dépenses plus élevées.

42 Détermination de la contribution pour l'année 2014

Comme l'année précédente, la fondation n'a pas demandé d'augmentation de la contribution. Celle-ci sera donc, en 2013 également, de 2,40 francs par personne assurée.

30 août 2013

Table des matières

1	Contexte	1
	11 Bases légales	1
2	Activités de la fondation en 2012	1
	21 Avancement de la stratégie	1
	22 Changement au conseil de fondation	2
3	Utilisation des ressources en 2012 : examen des comptes	2
4	Conclusions et perspectives	3
	41 Mise en œuvre de la stratégie	3
	42 Détermination de la contribution pour l'année 2014	4